

1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT OU DU GROUPE DE BÂTIMENTS

nom usuel du bâtiment : Halle aux poissons
variante : Ilot N 46, criée
numéro et nom de la rue : quai de l'Île dans le quartier Saint-François
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIÉTAIRE ACTUEL

nom : la Ville du Havre qui en délègue la gestion à la Comhav (Coopérative maritime havraise).
adresse :
téléphone : 02 35 41 17 27 **fax :** 02 35 21 09 15

ÉTAT DE LA PROTECTION

type : ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)
date : 1995

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre
téléphone : 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

2. HISTOIRE DU BATIMENT

commande :

Les projets des deux architectes havrais choisis pour concevoir la nouvelle halle aux poissons ont été soumis à l'architecte en chef de la Reconstruction, Auguste Perret. De son côté, le Maire du Havre, Pierre Courant, a précisé que le bâtiment devait conserver l'esprit du quartier Saint-François auquel les pêcheurs étaient très attachés. Le Port autonome, quant à lui, a introduit des modifications aux premiers dessins. Ainsi, le principe des deux plans inclinés partant en sens opposés d'une plate-forme au niveau du quai, en vue de faciliter les opérations de débarquement du poisson, a été abandonné et remplacé par celui de deux plans inclinés partant également du niveau du quai pour descendre et converger à leur base. Face au quai, la poissonnerie devait être pourvue de larges ouvertures pour faciliter les manipulations.

L'architecte Jean Le Soudier se renseigne sur les désirs pratiques des pêcheurs afin de les concilier avec l'esthétique du futur bâtiment. Les pêcheurs souhaitaient que la poissonnerie soit construite le plus près du quai pour éviter de longs convoiements avec la charge des caisses de poissons ; ils voulaient aussi que le parcours entre la halle et le bord du quai soit en partie couvert. Mais la Commission de reconstruction a estimé devoir laisser au quai sa largeur de 18 mètres afin d'éviter de longues formalités d'autorisations de voirie. Les squares prévus de chaque côté du bâtiment n'ont finalement pas été réalisés.

Après avoir opté pour un bâtiment cylindrique, permettant de s'adapter au principe de continuité de la criée et à la disposition triangulaire du terrain, les architectes se sont vus imposer la forme pentagonale définitive.

Coût : 30 millions de francs 1949.

architecte : Charles Fabre et Jean Le Soudier

autres architectes et intervenants :

ingénieurs : Gobet : ingénieur-conseil

contractants : entreprises Quillery, GHETP, Machavoine, Adam, Lumifor, Dieppadalle-Le Prevost, Andrieux, Baillehache, Liot, Robert du Havre ; Luquet et Matura de Rouen.

CHRONOLOGIE

date du concours :

date de la commande :

période de conception:

durée du chantier :

début : 22 octobre 1950 (adjudication le 15 septembre 1950)

fin : 1952

inauguration :

le 10 juin 1952, mise en service le 14 juin.

ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

usage :

Halle aux poissons toujours en activité à l'usage exclusif des mareyeurs.

état du bâtiment :

Bon état général. Les bétons bruts ont été peints en façade et pour partie à l'intérieur.

résumé des restaurations et des autres travaux conduits avec les dates correspondantes :

- 1er janvier 1996 : fermeture de la Halle jugée hors normes d'après la législation européenne.
- 1996-1998 : travaux de rénovation pour la mise aux normes sanitaires (aménagement intérieurs, clôture sanitaire) effectués par la Comhav.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, etc :

dessins, photographies, etc :

- Archives municipales de la ville du Havre :

Demande de permis de construire : PC 547/50

Fonds Contemporain : FC M1 C 39 L 14 et FC M1 C130 L1

Dossier documentaire 29/2 2.1

- Centre de Documentation de l'Architecture et du Patrimoine (CDAP), DRAC de Haute-Normandie (Rouen) ou base Mérimée sur le site www.culture.gouv.fr : fiches signalétiques des dossiers étudiés par l'Inventaire. Numéros Mérimée IA76001028.

autres sources, films, vidéos, etc :

principales publications (ordre chronologique) :

Etienne-Steiner (Claire), *Le Havre, Auguste Perret et la reconstruction*, collection Images du Patrimoine, Inventaire général/AGAP, Rouen, 1999, p. 53.

articles

- « Pour la reconstruction de la Halle aux poissons », *Le Havre Libre* 23 décembre 1949, p. 5.
- « En même temps que les îlots de Saint-François, la Halle aux poissons va démarrer au cours des prochaines semaines », *Le Havre Libre* 19 octobre 1950, p. 2.
- « Début des travaux de la Halle aux poissons », *Le Havre Libre*, 23 octobre 1950, p. 2.
- « Inauguration de la Halle aux poissons », *Le Havre Libre*, 10 juin 1952.
- « La Halle aux poissons du Havre », *L'Architecture d'Aujourd'hui* novembre 1955.
- « La Halle aux poissons du Havre », *Techniques et Architecture* n°11-12, mai 1955, p. 11.
- Trezzini (Henri), « Conception et formes des ouvrages en béton armé », *Techniques et Architecture*, juillet 1956, spécial béton armé, photographie de la Halle aux poissons du Havre, p. 73-75.
- Le Havre Libre*, 26 janvier 1968, p. 1.
- Le Havre Presse*, 7 mai 1993, p. 3.
- « Fermeture de la Halle », *Le Havre Libre*, 4 janvier 1996, p. 4.
- « Fermeture de la Halle », *Le Havre Presse*, 11 janvier 1996, p. 3.
- « Travaux de mise aux normes », *Le Havre Libre*, 4 juillet 1998.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

La vente des poissons s'accomplit selon une trajectoire circulaire afin que les déplacements de chaque protagoniste s'accordent sans se gêner. Une disposition parfaitement fonctionnelle est donc le point essentiel de ce programme dans lequel il était établi que les vendeurs devaient être nettement séparés des acheteurs. Les premiers peuvent donc accéder directement du quai de débarquement au marbre de la vente sans être gênés par les seconds dans leurs évolutions et leur travail. L'entrée principale est quai de l'Île, en face du débarcadère du bassin du Roy. Elle se fait par deux passages de 3 mètres de large situés de part et d'autre d'une salle entièrement vitrée abritant la régie. Cette dernière comporte deux guichets ouverts sur l'intérieur pour la perception de la redevance. A l'extérieur, abrité par un auvent, on trouve deux bascules avec pesée visible depuis l'intérieur. Sur les rues du Général Faidherbe et des Etoupières, deux grandes ouvertures ont été prévues pour le départ des poissons et pour servir d'abris quand la halle est fermée. Un logement de gardien est disposé entre les deux.

L'ossature en béton armé est formée de cinq portiques résistant aux vents qui exercent, particulièrement au Havre, de fortes pressions sur l'architecture. La dalle de béton armé de la couverture est soutenue par des poutres encastées sur les portiques et dont l'intersection compose un plafond à caissons. Le soubassement périphérique, dont la fonction est d'amortir les chocs et d'abriter les services, est appareillé en moellons de calcaire au calepinage finement dessiné. Des potelets de béton servent de meneaux entre les vitrages de la partie basse. La partie haute de la halle, entièrement vitrée, est constituée de meneaux en béton armé avec des feuillures destinées à recevoir directement les vitreries. Les verres Thermolux utilisés offrent un éclairage naturel intense et diffus mais atténuent l'intensité des rayons solaires et donc des variations thermiques pour éviter la dégradation de la marchandise.

Au milieu de l'édifice, cinq piliers entourés d'un lavabo soutiennent le plafond à caissons en béton brut de décoffrage et un lanterneau qui fournit un éclairage zénithal supplémentaire. Le plan intérieur passe du pentagone au cercle du lanterneau grâce à ces cinq poteaux. Cette coupole centrale est en briques de verre taillé de telle sorte qu'il puisse lui aussi créer un éclairage diffus. L'étal en béton armé et grès cérame est aussi en forme de pentagone. Une balustrade en fer permettait d'éloigner le public à 80 centimètres. L'aire d'évolution entre l'étal et les bacs du centre de lavage est de 4,50 mètres. Des caillebotis métalliques disposés au sol permettent d'évacuer les déchets.

Après plusieurs essais de matériaux pour obtenir un sol antidérapant, les architectes ont choisi un revêtement d'Alundum-Norton recoupé par des joints d'ébonite et complété par du grès cérame. Les parois intérieures de la halle sont recouvertes jusqu'à 2,30 mètres de haut de mignonnettes de granito (gravier de granulométrie fine roulé dans du ciment et formant une

mosaïque) résistant aux heurts et commodes à nettoyer. Les entablements et les gros piliers en béton armé sont bouchardés. Un enduit recouvre les murs du magasin matériel. Les groupes frigorifiques sont placés en sous-sol.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Le système structurel des poteaux et du plafond à caissons permet de dégager un large volume circulaire.

Concernant les fondations, l'ensemble de l'ossature, et la chambre froide en sous-sol, reposent entièrement sur des pieux préfabriqués en béton armé, entretoisés par des longrines. Les terrasses des parties latérales reposent quant à elles sur des consoles en béton armé solidaires des poteaux de l'ossature. Le mur en moellons de la partie basse est fondé sur des semelles de béton.

2. appréciation sociale :

Depuis la pêche à la morue au XVI^{ème} siècle jusque la chasse à la baleine au XIX^{ème} siècle, le Havre a toujours connu une activité de pêche importante. Aujourd'hui, si le port est surtout connu pour son activité de commerce, la pêche représente encore près de 2 500 tonnes par an de poissons et coquille St Jacques.

La halle aux poissons reconstruite après la guerre joue un rôle important dans la vie du port de pêche mais également dans celle des Havrais car elle se situe à côté du marché public aux poissons. Les criées ont lieu très tôt le matin. Depuis une douzaine d'années, la halle abrite les fêtes de la mer et des pêcheurs (salon du livre maritime, expositions).

3. appréciation artistique et esthétique :

L'aspect extérieur de la halle a été longuement débattu. La forme finale en pentagone est une figure géométrique difficile à utiliser en architecture. Mais ce bâtiment est particulièrement réussi et esthétique tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les architectes ont su accorder les différents matériaux et marier le socle brut en pierre avec la légère de la verrière. A l'intérieur, la structure apparente dessine des motifs abstraits et semble traduire les mouvements des pêcheurs et des clients autour des étales. La rotonde est un élément architectural récurrent chez Perret et ses élèves ; elle crée des jeux de lumière remarquables à l'intérieur du bâtiment.

Cette Halle, dont le vocabulaire architectural rejoint celui du centre-ville du Havre, apporte une touche moderniste dans le quartier Saint-François reconstruit de manière régionaliste en briques et toits en ardoise.

4. statut canonique (local, national, international) :

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Cette Halle aux poissons, conçue par les mêmes architectes que les Halles Centrales du Havre, est l'un des bâtiments de la Reconstruction les plus aboutis. Son traitement très noble est le résultat de l'utilisation du langage architectural de Perret : on retrouve par exemple un système similaire de rotonde avec plafond à caissons dans la salle circulaire du Palais des Congrès de Versailles par Pierre-Edouard Lambert (1957-1967).

Cette modernité sophistiquée appliquée à un programme modeste de l'architecture portuaire rappelle la halle aux poissons de Gênes par l'ingénieur Mario Braccialini (1933-1934).

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

L'Architecture d'Aujourd'hui novembre 1955 :

1 plan

2 élévation et coupe
3 dessin de l'intérieur
4 vue générale prise de l'autre côté du bassin par G. Fernez dans René Godefroy *Le Havre, ville neuve*, 1954

2. photographies et dessins récents :

photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, 2003 et juillet 2004)

5 vue générale

6 entrée principale

7 les deux niveaux (pierre, vitrages)

8 vue intérieure : la rotonde

9 la coupole

Rapporteur : Raphaëlle Saint-Pierre sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, septembre 2004